

Sommaire

- p. 1 Mot du maire
- p. 2 Chevaliers de Colomb
Association Marie Reine
CCAR
Les CFQ
Logements à loyer modique
- p. 3 Caisse populaire
Fabrique de Ragueneau
TVRP
Vente de garage
- p. 4 Élections municipales 2013
RGMRM
- p. 5 Programme Rénovillage
Service des incendies
- p. 6-7 Photos - Soirée hommage
- p. 8-9 Tourisme Péninsule Manicouagan
- p. 10 Alimentation
Club de Cheerleading
- p.11 Bibliothèque
Service d'urbanisme
Service des loisirs
Levons notre chapeau
- p. 12 Publicité

Tombée des articles

La date limite pour remettre vos articles pour le journal de juillet-août est le 20 juin.
secretariat@municipalite.ragueneau.qc.ca

Assemblée municipale

Lundi le 10 juin 2013 à 19 h 30
Salle municipale
523, route 138

Fermeture du bureau municipal

Lundi 24 juin 2013

Mot du maire



C'est avec une grande émotion que je m'adresse à vous pour vous informer que je ne présenterai pas ma candidature au poste de maire lors des prochaines élections. Je tiens à vous témoigner ma profonde reconnaissance pour toutes ces années de collaboration au sein de notre municipalité. Ce fut un grand honneur pour moi de pouvoir servir la population et j'espère que les quelques fruits apportés par mon passage auront permis de faire avancer notre municipalité dans le bon sens. C'est donc après une longue et mûre réflexion que j'en suis venu à cette décision. L'expérience que j'ai vécue comme maire a été des plus enrichissantes. J'ai accompli cette mission avec tout l'engagement qu'elle mérite. Je n'ai certainement pas été parfait, mais je puis vous assurer que j'ai fait de mon mieux. Grâce à une équipe compétente, dévouée et digne de confiance, ce travail n'a jamais été pesant et lorsque les choses ont été un peu difficiles, j'ai toujours trouvé le soutien et l'écoute, tant auprès des élus que du personnel municipal. Je vous en suis d'une grande reconnaissance et je souhaite à mon futur successeur de s'épanouir dans ses fonctions autant que j'ai pu y trouver moi-même un véritable plaisir. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces dernières années et j'encourage les personnes intéressées à relever le défi au poste de conseiller ou de maire. Je souhaite bonne chance à ceux et celles qui oseront relever ce grand défi, tellement valorisant et gratifiant, qu'est le domaine municipal.

Claude Lavoie

CHEVALIERS DE COLOMB



L'assemblée régulière des Chevaliers de Colomb de Ragueneau conseil 8784 aura lieu le **MARDI 11 juin** prochain à 19 h afin de procéder au placement des officiers de la prochaine année colombienne. Prendre note que les conjointes sont aussi invitées à cette assemblée.

Bienvenue à tous
Romain Bergeron, Grand Chevalier

Souhaits d'anniversaire

Les membres du conseil 8784 des Chevaliers de Colomb de Ragueneau sont heureux de souhaiter un très bon anniversaire de naissance aux frères chevaliers qui souligneront l'événement en juin 2013 :

- Claude Desbiens le 2 juin
- Jean-Paul Huard le 7 juin
- Jacques Jean le 14 juin
- Marc-André Girard le 16 juin
- Roger Girard le 17 juin
- Raymond Jean le 20 juin
- Réjean Proulx le 20 juin
- Carl Girard le 26 juin
- Gustave Arseneault le 27 juin
- Gilbert Gendron le 28 juin



À tous nous vous souhaitons une très belle journée d'anniversaire dans la joie, l'amour et l'amitié.

Vos frères chevaliers

ASSOCIATION MARIE-REINE



L'Association Marie-Reine souhaite de Bonnes Vacances à tous ses membres.

L'Association souhaite remercier toutes les personnes qui assistent à nos déjeuners.

CENTRE COM. POUR LES AÎNÉS

Activités du mois de juin

- 04 Bingo cadeaux - 13 h 30
- 11 Souper et soirée de la fête des Pères - 17 h 00
- 18 Assemblée générale annuelle - 13 h 30



Assemblée générale annuelle

Mardi le 18 juin 2013 à 13 h 30
Au local du centre : 521, route 138, Ragueneau
Bienvenue à tous

Merci à toutes les personnes qui sont venues à notre soirée du 25^e anniversaire, votre présence fut appréciée. Un gros **MERCI** à tous nos commanditaires. Grâce à vous tous, notre soirée a été une réussite.

Jasmine

LES CFQ

Assemblée générale annuelle et souper

L'assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 3 juin 2013 à 17 h 30 au local. Le tout sera précédé d'un souper communautaire donc n'oubliez pas votre plat. P.S. : Un tirage sera effectué parmi celles qui porteront leur épinglette.

Carte de membre

Il est temps de renouveler votre carte de membre. Le coût est de 35\$ comprenant l'abonnement au magazine L'Actuelle.



Edith Martel
Responsable du
Comité Communications

Site Internet :
<http://cfqrugueneau.e-monsite.com>
Page Facebook :
<http://facebook.com/cfqrugueneau>

Avis - Logements à loyer modique

Prenez note que des logements sont disponibles :

Pour familles au 22, de l'Église (OMH)

- 1 logement de deux chambres à coucher

Pour familles au 25, de l'Église (SHR)

- 1 logement de trois chambres à coucher
- 1 logement de deux chambres à coucher

Vous pouvez vous procurer le formulaire de demande de logement au 523, route 138.

Annik Girard, directrice



LA CAISSE POPULAIRE DE RAGUENEAU

LE SAVIEZ-VOUS ?

Votre Caisse Populaire de Ragueneau offre un service en financement hypothécaire HYPER INTÉRESSANT...

Et OUI !

- Réponse à votre demande d'emprunt dans les 24 heures;
- Subvention pour les nouveaux acquéreurs de 1 500 \$ pour une maison déjà construite ou 2 000 \$ pour une maison à construire*;
- Taux compétitif et conditions de financement souples.

Venez nous rencontrer...

Nous avons des \$\$\$\$\$ pour VOUS et votre projet.

Tél. : 418-567-4300 (sur rendez-vous)

Raynald Gagnon, directeur général

* certaines conditions s'appliquent

Des nouvelles du cimetière de Ragueneau

Au début de l'année, nous vous avons donné de l'information pour notre projet au cimetière. Ce que disait la publicité était que nous voulions améliorer la devanture et l'entretien. Le ciment étant rendu très dangereux à cause du gel et du dégel, nous désirons acheter une clôture de broches métalliques blanches. Celle-ci ferait la devanture et le côté de monsieur et madame Poitras ainsi que les portes d'entrée.

Notre moyen de financement est que nous vendons des plaques de 12" X 16", identifiée au donateur, que nous fixerons sur la nouvelle clôture. Les personnes ou familles intéressées à voir ce projet se concrétiser peuvent acquérir une plaque au coût de 100 \$ en communiquant au secrétariat du presbytère, aux heures d'ouverture : les lundis et mercredis de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h et le vendredi de 8 h à 12 h.

Nous disions aussi que dès les 25 premières plaques vendues, le projet prendrait forme. Et bien, vous avez sans doute remarqué que la devanture de ciment a été enlevée au complet même du côté de Chute-aux-Outardes. Trop de danger. Nous avons 3 100 \$ d'amasser. Vous connaissez les coûts que cela comporte.

Nous croyons que chaque personne décédée a droit à un minimum de respect. Des terrains sont enfoncés, des emplacements sont peu ou pas entretenus. Pour beaucoup d'entre nous, le cimetière est le lieu privilégié où l'on peut s'y recueillir en toute tranquillité et dans la dignité. Ne vaut-il pas la peine d'investir un peu de notre argent pour lui garder un aspect accueillant, propice à la contemplation et à la commémoration. Pour le finaliser, nous comptons sur votre apport financier.

Nous sommes fiers de notre village, soyons également fiers de notre cimetière et des terrains qui y sont aménagés. Ensemble, nous y arriverons.

Le conseil de Fabrique

7, rue de l'Église

Ragueneau (Québec) G0H 1S0

Tél. : 418 567-2551

Télécopieur : 418-567-9317

Adresse courriel : fabrique.ragueneau@hotmail.com



Télévision Régionale
de la Péninsule inc.

ACQUISITION D'UN VÉHICULE DE TRANSPORT



La télévision régionale de la péninsule se déplacera en Dodge Caravan 2013, acquise chez Vision Jeep Chrysler et lettrée par Trim-Line de Baie-Comeau. L'organisme a préconisé les soumissionnaires de la région pour un achat local.

Une subvention provenant de l'enveloppe du Pacte rural territorial a permis d'effectuer cet achat indispensable pour l'équipe de la TVRP. Ce véhicule permettra de transporter adéquatement les équipements et ce, de façon plus sécuritaire.

Le véhicule identifié avec le logo et les coordonnées de la TVRP, permettra une visibilité lors des tournages et à comme projet d'augmenter notre offre de service sur le territoire.

Pour de l'information, contactez Sonia Paquet au 418-567-2650.

Vente de garage

8 et 9 juin 2013

531, route 138

8 h à 17 h



Élections municipales 2013

Pourquoi pas VOUS ?

Vous avez le talent et les compétences pour changer les choses ?

Le 3 novembre, plus de 1 100 municipalités éliront une mairesse ou un maire.

Le même jour, des milliers de conseillères et de conseillers seront aussi choisis pour contribuer au développement des collectivités.

Pourquoi ne pas poser votre candidature pour occuper l'un des 8 000 postes d' élu ou inviter une personne à le faire ?

Pensez-y !

www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca

LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE DE RAGUENEAU

Le Rapport annuel d'exploitation 2012 est déposé au conseil



La Régie de gestion des matières résiduelles de Manicouagan (RGMRM) a déposé son Rapport annuel d'exploitation 2012 du lieu d'enfouissement technique (LET) de Ragueneau à la séance du conseil d'administration du 23 avril dernier. Ce rapport contient les informations détaillées relatives à la provenance et à la

quantité de matières résiduelles enfouies, aux résultats des suivis environnementaux, à la progression des opérations d'enfouissement ainsi qu'aux travaux réalisés.

Près de 26 000 tonnes de matières résiduelles enfouies

Le lieu d'enfouissement technique de Ragueneau dessert principalement les municipalités membres de la RGMRM, soit Baie-Comeau, Baie-Trinité, Chute-aux-Outardes, Franquelin, Godbout, Pointe-aux-Outardes, Pointe-Label et Ragueneau. Quelques autres clients externes utilisent également les services d'enfouissement offerts, dont Pessamit, les municipalités de la MRC La Haute-Côte-Nord et quelques compagnies privées en activité dans la région de Fermont.

Le tonnage annuel d'ordures enregistré se maintient. Le rapport souligne, qu'en 2012, 25 839,72 t de matières résiduelles ont été ensevelies. Il s'agit d'une légère augmentation de 1,3 % par rapport au tonnage accueilli en 2011 qui s'élevait à 25 500 t.

De ce tonnage, 70 % des résidus enfouis au lieu d'enfouissement proviennent des résidences, des institutions, des commerces et des industries des municipalités membres de la RGMRM. Les quantités reçues de déchets domestiques de ces municipalités se chiffrent à 9 938,46 t, ce qui correspond à 38 % de la totalité des matières entrées au site.

Du matériel de recouvrement alternatif

À la fin de chaque journée de travail, les déchets ont été recouverts à l'aide de matériel de recouvrement conformément aux exigences du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Les matériaux journaliers employés pour l'année 2012 sont principalement des résidus de démolition et de rénovation déchiquetés

provenant des activités de l'entreprise Transformation des métaux du Nord. L'ensemble du matériel utilisé pour l'année se situe à 3 642 t.

Au mois d'octobre 2012, la RGMRM a également aménagé une plateforme de valorisation au lieu d'enfouissement afin de recevoir le bois provenant de palettes et de branches ainsi que divers résidus de construction, de rénovation et de démolition à la suite des opérations de nettoyage de l'ancien écocentre de Baie-Comeau. Les résidus entreposés serviront à produire à l'interne, d'ici quelques années, l'approvisionnement nécessaire en matériel de recouvrement journalier ainsi qu'en paillis, requis dans la production d'un compost de qualité. Ce compost proviendra des matières organiques des Manicois et Manicoises lors de l'implantation de la collecte prévue en 2014.

Finalisation du recouvrement de la cellule 1

La RGMRM a procédé à la finalisation des travaux de recouvrement de la cellule 1 débutés en 2011. Cette cellule avait atteint sa capacité maximale après neuf années d'exploitation. Les ordures sont actuellement placées dans la cellule numéro 2, dont l'aménagement a été complété au printemps 2011.

Rappelons que cette cellule est la deuxième d'une série de sept autorisée par le MDDEP. À ce jour, 17,8 % de la capacité totale (2,5 millions de m³) du LET est utilisé.

Un Programme de surveillance et de suivi environnemental rigoureux

Le présent rapport expose également les résultats obtenus dans le cadre du Programme de surveillance et de suivi environnemental qui permet de s'assurer de l'intégrité des ouvrages d'imperméabilisation, de captage du lixiviat ainsi que le respect des normes réglementaires relatives à la qualité de l'air, des eaux souterraines et de surface. Tout a été mis en oeuvre de manière à répondre aux exigences du REIMR. Des campagnes d'échantillonnage hebdomadaire du rejet du système de traitement du lixiviat ont eu lieu dans l'année.

Enfin, la production du rapport est exigée par le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR). Celui-ci est disponible au regiemanicouagan.qc.ca dans la section Documents publics.

PROGRAMME RÉNOVILLAGE

- Vous résidence nécessite des réparations majeures ?**
- Vous êtes propriétaire-occupant ?**
- Vous revenu est limité ?**
- Vous habitez une municipalité de moins de 5000 habitants?**
- La valeur uniformisée de votre résidence ne dépasse pas 90 000 \$?**



LE PROGRAMME RÉNOVILLAGE PEUT VOUS ÊTRE UTILE !

- L'aide financière peut atteindre 90 % du coût des travaux admissibles, sans toutefois dépasser 10 000 \$. Cette subvention est versée seulement lorsque les travaux sont terminés. Le pourcentage de l'aide varie selon le revenu et la taille du ménage.
- Le propriétaire n'est pas tenu de corriger l'ensemble des déficiences relevées sur son bâtiment. Il doit accorder la priorité aux déficiences qui touchent la sécurité ou la santé des occupants en rapport avec au moins un des éléments suivants : la structure, la charpente, la plomberie, le chauffage, l'électricité et la sécurité-incendie. Le coût minimal des travaux de réparations doit être de 2 000 \$ et plus.
- Vous devez faire exécuter vos travaux par un entrepreneur qui possède une licence appropriée de la Régie du bâtiment du Québec.

La Société d'habitation du Québec administre ces programmes et en confie l'application à l'échelle locale aux Municipalités régionales de comté (MRC).

Les formulaires de demande d'aide provisoire pour la programmation 2013-2014 ainsi que les dépliants explicatifs sont disponibles à la MRC Manicouagan et à votre municipalité.

Pour information : **M. Jimmy Blouin 418-589-9594 poste 239**
jimmy.blouin@mrcmanicouagan.qc.ca

SERVICE DES INCENDIES

Le feu... forêt y voir !



Chaque année amène son lot d'incendies de forêts et la majorité de ces sinistres sont provoqués par l'Homme. Moi, Big Buck, l'original, le grand marcheur, je vois les hommes se transformer en vacanciers : ils font du camping, font des feux de camp, cueillent des petits fruits (bleuets, framboises, noisettes, etc.), se promènent

en forêt, vont à la pêche et à la chasse. Enfin, toutes les activités de plein air contribuent à les rendre heureux, sauf que, plusieurs de ces adeptes d'activités estivales et automnales sont soit ignorants, soit négligents. Je vais vous entretenir de la prudence en forêt, suivez mes conseils !

Le camping, quel plaisir, la vie en plein air ! Les étoiles qu'on peut enfin voir, les randonnées dans la forêt, la cuisson sur le feu.

À propos, connaissez-vous les principes de base de la prévention des incendies en forêt ? Oui ? Non ?

D'abord, informez-vous du danger d'incendie à l'accueil de l'établissement de plein air que vous fréquentez. D'ailleurs, plusieurs affichent un indice-ô-mètre, cette grande pancarte qui indique les dangers d'incendie : bas, modéré, élevé et extrême.

Que signifient ces niveaux de risques ? Le risque d'incendie est bas lorsque le combustible s'allume difficilement et que le feu brûle lentement. Il est modéré lorsque le feu s'allume et se propage de façon modérée. Il se contrôle généralement bien. Le risque est élevé lorsque le combustible s'enflamme facilement, que le feu se propage

en peu de temps et qu'il est difficile à maîtriser. Le pire, le risque extrême, survient lorsque le combustible s'enflamme rapidement. Le feu se propage alors à grande vitesse et peut devenir incontrôlable.

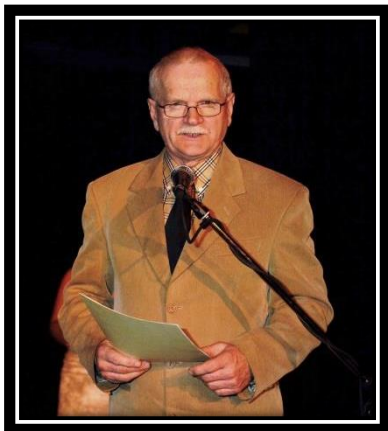
En forêt, les combustibles sont nombreux : herbes sèches, arbres morts ou vivants, feuilles mortes, branches, etc. Vous voyez, les risques d'incendies en forêt ne sont pas à négliger.

Pour faire un feu de camp ou de cuisson, il faut se rappeler quelques notions importantes : choisir un endroit dégagé, à l'abri du vent et près de l'eau. Si vous êtes loin de l'eau, assurez-vous d'avoir de quoi éteindre le feu rapidement, comme de l'eau dans une chaudière, du sable et un râteau ou une pelle. Ensuite, nettoyez l'emplacement et creusez jusqu'au sable (vous pouvez entourer le site de pierres), puis déposez des brindilles sèches au centre de l'emplacement pour allumer le feu.

Il faut exercer une surveillance de tous les instants. Vous devez dégager le tour du feu de toute matière pouvant s'enflammer sur une largeur d'au moins cinq fois sa hauteur. Pour entretenir le feu, que vous devez garder le plus petit possible, conservez un tas de bois à proximité, ce qui vous évitera d'avoir à quitter le site pour aller chercher du combustible. Lorsque vous avez terminé, éteignez le feu en brassant bien les cendres et en y versant de l'eau, beaucoup d'eau. Du sable (surtout pas de la terre noire qui se compose d'éléments pouvant brûler) est aussi très efficace pour étouffer le feu ou les cendres.

Assurez-vous toujours que le feu est complètement éteint avant d'aller au lit ou de quitter l'endroit.

Album photos - Soirée hommage 2013





Bravo à tous les bénévoles et merci à toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette soirée hommage.



ICI, Destination la Péninsule Manicouagan!

Il y a des endroits où il est agréable de marcher, s'arrêter et contempler. Il y a des endroits où la nature nous a laissé de petits trésors cachés qui ne demandent qu'à être découverts. Il y a des endroits où la nature, l'environnement sont uniques, qui nous laissent croire que tout est

possible où le rêve et l'horizon n'ont pas de limite. Il y a un endroit comme la péninsule qui ne demande qu'à ce qu'on lui rende visite afin qu'elle puisse nous faire rire, sourire, réchauffer, dorloter, juste se faire plaisir à soi.

Destination Péninsule Manicouagan

ICI, la région de la Péninsule devient une réelle expérience d'envoûtement. ICI, la Péninsule vous offre une panoplie de petits bonheurs de grande nature. C'est avec une passion contagieuse que les gens d'ici sont prêts à vous accueillir. ICI vous trouverez un vaste éventail de produits/d'activités, de saveurs et de talents de chez nous. Les gens d'ici sont motivés à vous faire connaître les richesses de la Péninsule et à vous faire vivre l'expérience d'ICI. Les intervenants ne cessent de se renouveler et, par leur savoir-faire et leur créativité, donnent aux visiteurs de nouvelles raisons de venir à notre rencontre et d'y prolonger leur séjour d'une journée pour profiter davantage de tout ce que nous avons à leur offrir.

La saison touristique bat son plein. Les visiteurs sont nombreux à profiter de nos superbes plages et sentiers d'interprétation de la nature, à découvrir notre hospitalité, notre culture et notre choix d'activités diverses ou à se détendre sur nos plages. À titre de coordonnatrice de la Corporation de développement touristique de la Péninsule et superviseure du bureau d'accueil touristique à Ragueneau, j'en profite pour souhaiter la bienvenue à tous les visiteurs chez nous. Profitez bien de l'été et venez nous visiter.

Cet été, c'est ICI que ça se passe!

Bon été!

Martine Salomon, coordonnatrice
418-589-5730 (bureau)
info@peninsulemanicouagan.qc.ca
www.peninsulemanicouagan.qc.ca

La route des plages. ICI, les plus belles de la Côte-Nord !

La Péninsule Manicouagan est bien évidemment une destination d'exception en matière de nature. Les amateurs de soleil et d'eau y trouveront leur bonheur. Les plages n'ont pas d'égal pour ceux qui souhaitent profiter d'un soleil, d'une mer d'activités et d'un cadre magnifique.

ICI, 30 km de plage de sable fin parmi les plus belles de la Côte-Nord. ICI, c'est des millions de grains de sable et une mer en perpétuel mouvement qui vous offrent un très grand potentiel de loisirs, de détente et d'aventure. C'est l'endroit idéal pour un séjour où se côtoient action, relaxation et découverte. ICI, des plages où vous passerez la journée avec les oiseaux pour seule compagnie et le seul bruit des vagues comme musique. ICI, des plages où toute la famille pourra s'amuser et se faire des amis. ICI, une nature généreuse qui réveillera en vous l'amateur des grands espaces. L'accueil chaleureux de ses habitants, le travail créatif de ses artisans, les saveurs du terroir et les activités de plein air pour toute la famille sauront vous combler.

ICI, La baignade vous charmera avec ses eaux chaudes et douces qui peuvent atteindre 80°F (26.6°C).

ICI, des kilomètres de plages, désertes ou animées. Des plages de rêve, havre de soleil, de jeu ou de détente, vous feront oublier les tracas du quotidien dès le moment où vous foulerez, pieds nus, le sable réchauffé par le soleil d'été.

ICI, des plages où toute la famille pourra s'amuser et se faire des amis.
*** Plages sans surveillance.

Les plages de la Péninsule, un secret d'ici!

Les plages d'ICI stimuleront votre imagination par la qualité, sa beauté, son authenticité et l'expérience unique et enrichissante que vous y vivrez. Aventurez-vous hors des sentiers battus à la quête d'une expérience authentique et captivante conçue pour forger des liens avec les lieux, les gens, notre culture et de goûter pleinement notre nature. Elles feront vibrer votre cœur amoureux, d'enfants et votre esprit explorateur.

Des souvenirs précieux qui feront de vos vacances des moments mémorables!

Vous avez envie de vous simplifier la vie pour vos vacances et de faire de votre quotidien des moments privilégiés avec la mer et la nature généreuse. Votre temps est compté et vous désirez optimiser chaque instant.

Trouve ta plage!

Pour vous aider à organiser votre séjour, votre escapade, «Trouve ta plage» est une façon simplifiée d'organiser votre séjour, selon vos goûts, votre envie du moment et selon l'expérience que vous cherchez à vivre. Les plages de la Péninsule sont facilement accessibles. Informez-vous pour connaître la plage, ses particularités et sa personnalité qui saura combler votre désir de détente et qui comblera l'expérience que vous cherchez à vivre.

Plage Chouinard, Pointe-Lebel

Festive et sociale

DIVERSITÉ, ANIMATION ET PLAISIRS ENSEMBLE!

Plage sociale et animée avec une vue imprenable sur Baie-Comeau à l'embouchure de la rivière Manicouagan.

Plage Paradis, Pointe-Lebel

Romantique-évasion

GRAND ESPACE, LIBERTÉ ET INTIMITÉ.

Plage tranquille où l'horizon est votre seul point d'ancrage. Site enchanteur avec une vue panoramique. Romance de la mer au rendez-vous.

Plage de la Baie Saint-Ludger, Pointe-aux-Outardes

Santé et trouvailles

DÉCOUVERTE, SIMPLICITÉ ET BEAUTÉ.

Variété d'expériences qui vous permettra de passer du temps de qualité en famille. Ses grands espaces et ses magnifiques paysages sont garant d'instantanés mémorables.

Santé du corps et de l'âme.

Plage du Vieux quai, Pointe-aux-Outardes

Sportive et exploration

ACTION, PLEIN AIR ET AUTHENTICITÉ.

Un endroit idéal pour admirer la nature et point d'intérêt important en matière de biodiversité et d'écotourisme.

Alors vers quelles plages prendrez-vous la route?

BUREAU D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE RAGUENEAU

Le bureau d'accueil de Ragueneau sera en opération du 25 juin au 2 septembre inclusivement de 11 heures à 18 heures 7 jours/7 durant la période estivale.

- Pour savoir quoi faire
- Où aller ?
- Qu'est ce qui se passe ?
- Idées cadeaux à la boutique « L'artisan d'ICI »
- **Viens nous rencontrer !**

AMÈNE TA VISITE, TES AMIS, TA FAMILLE ET VIENS DÉCOUVRIR

Vous avez des amis, de la famille qui vient vous visiter au cours de l'été, alors viens donc faire ton tour. Notre équipe de conseillères en séjour saura vous suggérer des attraits/activités, endroits où aller vous balader et profiter des joies de l'été. Je suis convaincue qu'elles sauront vous faire découvrir des endroits que vous ne connaissez pas.

Boutique : L'artisan d'ICI!

Au sein du bureau d'accueil touristique, pour faciliter le séjour des visiteurs, nous avons à la disposition des touristes, une « Boutique : L'artisan d'ICI ». Vous y trouverez des œuvres artistiques des créateurs et artisans de la Péninsule : livres d'auteurs d'ICI, objets décoratifs en bois, sculptures, vitrail, peintures et photographies. Les artistes à l'honneur seront : Réjean Tanguay, sculpteur animalier, Gabrielle Martel, vitrail, tous deux de Pointe-Label, Gilles Létourneau auteur et peintre de Ragueneau, Gilles et Mélanie Therrien, sculpteurs originaires de Chute-aux-Outardes, Renée Aubin, foulard de soie et tissage, également de Chute-aux-Outardes. Venez découvrir leurs œuvres.



ICI, la route des plages



ICI, la route des plages

LES ÉCO-GESTES

Afin de profiter au maximum de la baignade, de la plage et des nombreuses activités du bord de mer, tout en respectant l'environnement, découvrez les éco-gestes à adopter sur les littoraux. Voici des gestes simples pour protéger la plage et les espaces insulaires.

Pour des littoraux intacts et toujours propres

En bord de mer, attendez de trouver une poubelle pour jeter vos déchets. Ils peuvent avoir un impact extrêmement néfaste sur l'environnement, en particulier les déchets non biodégradables. Un sac de plastique abandonné en mer peut s'avérer dangereux pour les mammifères marins.

Pour préserver la flore, les dunes et les endroits sauvages, il est nécessaire de ne pas faire de feu pour respecter la tranquillité des espèces et ne pas empiéter sur leurs territoires. En effet, les espèces et leurs habitats sont indispensables pour la biodiversité des paysages.

Aidez-nous à protéger nos dunes et nos espèces sauvages maritimes

Les dunes sont des écosystèmes fragiles et des abris pour la faune. Vous nous aidez à préserver les dunes, les plages et les espèces sauvages lorsque vous :

- gardez les véhicules sur les routes et les pieds sur les sentiers désignés;
- emportez vos déchets;
- respectez les affiches et les zones de protection des espèces sauvages;
- évitez de visiter les colonies d'oiseaux, les nids et les dortoirs;
- gardez votre chien de compagnie en laisse et ramassez ses besoins;
- Interdit au VTT.

Merci de protéger notre patrimoine naturel.

Sécurité à la plage et à la mer

Sur la Côte-Nord, vous n'êtes jamais loin de la mer ou d'une de nos nombreuses plages spectaculaires. Les baignades et les sorties en mer sont une des activités les plus populaires. Pour apprécier pleinement votre activité, suivez ces conseils :

- nagez toujours dans des zones où les gens peuvent facilement vous voir;
- ne quittez jamais vos enfants des yeux;
- ne nagez jamais seul. Nagez toujours avec un compagnon ou une compagne et surveillez-vous l'un et l'autre;
- ne consommez ni alcool ni drogue avant d'aller nager. L'alcool et les drogues diminuent vos capacités et votre jugement.

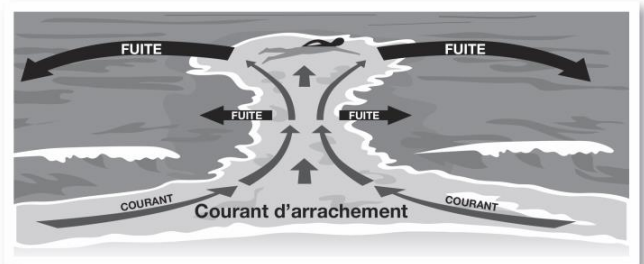
Prenez note que nos plages publiques sont sans surveillance.

Prêtez attention aux conditions de la mer. Les vagues et les courants peuvent rendre l'eau plus dangereuse que d'habitude.

Les sorties et baignade en mer et baignade dans un lac ou dans une piscine sont très différentes. Ceux qui ne connaissent pas la force des courants de la mer seront surpris de la puissance des petites vagues. Dans certaines conditions, il arrive qu'il y ait des courants d'arrachement ou qu'ils vous déportent.

Les courants d'arrachement peuvent être très puissants et peuvent entraîner les nageurs loin de la rive. Même les nageurs les plus forts pourront avoir de la difficulté s'ils se font prendre dans un courant d'arrachement. Si cela vous arrive, il ne faut pas paniquer; détendez-vous et nagez parallèlement à la rive pour vous échapper du courant, puis retourner sur la plage. Ne tentez pas de nager contre le courant, il est trop fort.

Informez-vous pour connaître les heures des marées.



Samedi de bouger en famille!

Prendre le temps de s'arrêter un instant pour passer un bon moment en famille. Pourquoi ne pas le faire en bougeant, à l'intérieur ou à l'extérieur, selon ce que le temps vous permet. Tout en améliorant votre condition physique ainsi que votre santé, vous transmettez de saines habitudes de vie à vos enfants et les préparez à un avenir meilleur. De plus, ce temps de jeu vous offrira un climat propice au partage et à la communication avec vos enfants.

Bouger en famille vous permettra d'améliorer votre condition physique, certes. Comme vous le savez déjà, l'amélioration de la condition physique offre beaucoup d'avantages : prévention des maladies, amélioration de la posture et de l'équilibre, meilleure estime de soi, contrôle du poids, renforcement des muscles et des os, regain d'énergie, etc.

Elle joue aussi un rôle essentiel pour offrir une meilleure qualité de vie. Plus l'habitude est prise tôt, plus les occasions de bouger seront multipliées plus tard. Le parent est le mieux placé pour influencer son enfant dans la pratique de saines habitudes, il agit comme un modèle. Cependant, pour inculquer aux enfants ces bonnes habitudes, il faut être cohérent et commencer par soi-même avant de demander aux enfants de le faire. Bouger en famille, ça, c'est cohérent! Mettez en place les conditions gagnantes avant de faire une activité physique en famille, vous assurerez sa réussite. Une petite réussite conduira à une autre et c'est en multipliant toutes les petites occasions que vous obtiendrez l'habitude de bouger.

Comment faire? Ce n'est pas sorcier. De simples gestes suffisent. Comme parent, vous pouvez fermer la télévision pour y substituer une activité familiale extérieure ou intérieure comme la marche ou quelques exercices sous forme de défi, par exemple. Remplacez une période habituelle d'ordinateur par un petit "workout" familial sur musique, du plaisir assuré! Placez ces quelques règles au calendrier familial 2 à 3 fois par semaine. De plus, faites participer les enfants et tous les membres de la famille à la planification autant des repas que des activités. La démarche est valorisante et chacun y gagnera en plaisir et en estime de soi en ayant fait ses propres choix.

N'oubliez pas, pour créer de saines habitudes, le plaisir doit être au rendez-vous pour recommencer le plus souvent possible. Alors, bougez en famille et pour le plaisir de passer du temps ensemble. Amusez-vous!

Voici quelques adresses à consulter pour trouver des idées d'activités :
bougerenfamille.com
masanteausommet.com
wmag.ca

Sandra Boivin, Chargée de projet en mode de vie physiquement actif



ALBUM-PHOTOS — CLUB DE CHEERLEADING LES CAO



Félicitations à nos athlètes du Club de Cheerleading les CAO pour leur performance lors du spectacle de fin d'année.



BIBLIOTHÈQUE



Heures d'ouverture

Lundi : 13 h 30 à 15 h 30
 Mardi : 18 h 30 à 20 h 30
 Mercredi : 18 h 30 à 20 h 30

Horaires estivaux à partir du 25 juin
 Lundi : 13 h 30 à 15 h 30
 Mardi : 18 h 30 à 20 h 30
 Mercredi : **Fermé**

Fermée le 24 juin (Fête nationale du Québec)

Concours L'ÉCOLE BIBLIO

Le gagnant de la série **Planète Terre en DVD** est monsieur **André Landry** et le prix régional a été remporté par une personne de Godbout. Merci à tous pour votre participation.

Demande spéciale de volume

Veillez noter qu'en tout temps, il est possible de commander un livre que nous ne possédons pas à la bibliothèque. Ce service de prêt spécial est gratuit.

Vente de livres

Une vente de livres usagés se tient présentement à la bibliothèque. Premiers arrivés, premiers servis !

Famille

Edith et Rachelle, bibliothécaires

Pour nous rejoindre : 418-567-2291, poste 5302

SERVICE D'URBANISME

Rendez-vous

L'inspecteur en bâtiment rencontre les gens le mercredi seulement. Vous devez prendre rendez-vous au bureau municipal en composant le 418-567-2345.

Abri temporaire

Nous vous informons que la date limite pour enlever les abris temporaires est le 15 mai. Ce point est spécifié à l'article 4.10 du règlement de zonage et les pénalités sont donc celles définies à ce dernier règlement.

Veillez prendre note que la municipalité **ne tolérera pas** les abris temporaires tout au long de la période estivale.

Vente de garage et marché aux puces



L'article 4.1.3 du règlement de zonage définit les normes pour les usages mentionnés en titre comme suit :

«La vente de biens domestiques (vente de garage et marché aux puces) est autorisée dans toutes les zones pour une période n'excédant pas quinze (15) jours entre le 1^{er} mai et le 31 octobre d'une même année. »

De plus, vous devez vous procurer un permis au coût de 10 \$ pour être conforme à la réglementation.

SERVICE DES LOISIRS

Semaine québécoise des familles

Remerciements aux partenaires et aux membres du comité de suivi pour la participation à l'activité d'accueil des nouveau-nés 2012. Merci également aux parents qui ont participé.

Merci à nos commanditaires :

- Caisse populaire de Ragueneau
- Association Marie-Reine
- Marché Ragueneau
- Pharmacie Brunet, Nancy St-Pierre, prop
- Cercle de Fermières de Ragueneau
- Chevaliers de Colomb
- CPE Magimuse
- Bar laitier chez Pascalou
- Club FADOQ

Félicitations aux gagnants de prix de participation.

Bande estivale

Les activités de la bande estivale seront de retour du 8 juillet au 16 août inclusivement. Pour les jeunes de 5 à 12 ans du lundi au vendredi de 9 h 00 à 16 h 00.

Coût pour la saison : 1 enfant : 75 \$
 2 enfants : 140 \$
 3 enfants : 195 \$

Coût par semaine : 20 \$ par jeune

Coût à la journée : 7 \$ par jeune



Les frais d'inscription sont exigés dès la première journée.

Service de surveillance de 7 h 30 à 9 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 00 au coût de 35 \$ par enfant, par semaine. Les frais de garde doivent être acquittés sous forme de chèques post datés.

Vos animatrices Émilie Bouchard et Émy Tremblay vous attendent pour passer un super été en leur compagnie !

Fête nationale du Québec

23 juin 2013



16 h 30 Marche (départ du CCEJ jusqu'au bureau municipal)
 16 h 45 Discours patriotique et levée du drapeau
 17 h 30 à 20 h 30 Halte-garderie supervisée par la MDJ
 18 h 00 Souper méchoui et animation par Sylvie Morin
 21 h 30 Feu de joie (si la température le permet) et chansonnier sous chapiteau
 2 h 00 Extinction du feu

Famille

Pour information : Estelle St-Gelais, coordonnatrice 418-567-1497

Levons notre chapeau



Félicitations à monsieur **Adam Desbiens** des Exploitations Agricoles Desbiens SENC qui a reçu un prix coup de cœur au concours Québécois en entrepreneuriat.

Photo : Journal Le Manic



LOCATION EXCAVATION
R • S • M • F

LICENCE R.B.Q. : 2869-1905-39

TERRASSEMENT • SABLE ET GRAVIER • DÉNEIGEMENT
LOCATION DE MACHINERIE LOURDE • TRAVAUX GÉNIE CIVIL

628, Route 138, C.P. 367,
Ragueneau (Québec)
G0H 1S0

Tél. : (418) 567-4843
Fax : (418) 567-2067

GROUPE-CONSEIL
TDA

26, boulevard Comeau
Baie-Comeau (Québec)
G4Z 3A8

Tél. : (418) 296-6711
Télec. : (418) 296-8971
info@gctda.com



AlimentAction
La Manicouagan cuisine sa forme

Regroupement AlimentAction
217A, boul La Salle
Baie-Comeau, (Qc), G4Z 1S7
Tel : 418 296-2686, poste 5
Fax : 418 296-2766

Coordonnateur : Jacques Picard
jacquespicard@cbmanicouagan.com

- **DÉNEIGEMENT**
- **MOTOCULTEUR**

Marcel Proulx

Tél. : 418-567-2927
Cell. : 418-297-4091



185, route 138
Ragueneau QC G0H 1S0



Annie Cloutier
Agente de développement rural

Tél. : 418 296-2593 poste 229
acloutier@idmanic.ca

INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT
MANICOUAGAN (CLD)



Télévision Régionale de la Péninsule inc.

113, rue Vallilée, C.P. 2025
Chute-aux-Outardes (Qc)
G0H 1C0

Téléphone : 418.567.2650
Télécopieur : 418.567.4234

Sonya Paquet,
Directrice
trpsonya@globetrotter.net

SADC

Société
d'aide au développement
de la collectivité

MANICOUAGAN

Stéphanie Landry
Conseillère en développement
économique et local

810, rue Bossé bureau 101
Baie-Comeau (Québec) G5C 1L6
T. 418 295-SADC F. 418 295-7233
standry@sadcmanic.ca

www.sadcmanic.ca



Nick Monzerolle

Ragueneau
Tél. : 567-8484

Déneigement et rotoculteur

**Réserver votre
espace
publicitaire**